



UCIL 50

Union des Comités d'Intérêts Locaux du Grand Lyon

Bruit

Loisirs

Pollution

Propreté

Commerce

Patrimoine

Transports

Circulation

Espaces verts

Droit des sols

Permis de construire

Equipements éducatifs

Aménagement urbain

SOMMAIRE :

- I. L'UCIL : pionniers de la démocratie participative et de la défense des quartiers**
 - 1. Une création ancienne pour défendre les quartiers
 - 2. Les activités des CIL
 - 3. La création de l'UCIL
 - 4. Le rôle de l'UCIL
 - 5. Une action constante pour une démocratie plus participative
 - 6. Une préoccupation première : l'aménagement urbain, les transports et les déplacements
 - 7. La préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti du Grand Lyon
 - 8. La défense de l'environnement

- II. Composition du bureau de l'UCIL**

- III. Le réseau des CIL du Grand Lyon en 2010**

- IV. Le programme de la journée des 50 ans de l'UCIL**

I. L'UCIL : les pionniers de la démocratie participative et de la défense des quartiers

1. Une création ancienne pour défendre les quartiers

Sous le nom de **Comités d'Intérêts Locaux (CIL)**, des comités de quartiers sont nés à Lyon dès la fin du XIX^{ème} siècle.

Stimulés par la loi de 1901 sur les associations, ils se sont multipliés dans la ville et sa proche banlieue, c'est pourquoi de nombreux CIL actuels datent du début du XX^{ème} siècle.

Il s'agissait d'associations **formées par des habitants bénévoles** pour améliorer le cadre de vie de leur quartier.

La longévité de ces associations, pionnières dans ce domaine, témoigne de la pertinence et de l'importance de leurs actions passées.

2. Les activités des CIL

Chacun connaît la nature des activités habituelles des associations créées par les habitants pour préserver et améliorer leur cadre de vie. Il s'agit d'actions au niveau de **l'aménagement urbain** et de **l'environnement** de leur quartier ou de leur village : droit des sols, permis de construire, propreté, bruit, pollution, circulation, transports, commerce, espaces verts, équipements publics éducatifs, sportifs ou de loisir, etc.

Toutefois, durant les cinquante dernières années de nouveaux types d'actions répondant à de nouvelles préoccupations des habitants sont apparus. Il s'agit de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti de proximité et de l'animation de la vie de quartier (créer du lien social).

3. La création de l'UCIL

Mais le niveau très local des CIL ne permettait pas d'aborder les enjeux d'agglomération. C'est pourquoi, **dès 1960, les CIL se sont regroupés dans une fédération** : l'Union des comités d'Intérêts locaux et d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise » (U.C.I.L) qui s'est étendue à l'ensemble de la Communauté Urbaine de Lyon dès sa création en 1969.

En 2003, l'UCIL a pris le nom d' « Union des Comités d'Intérêts Locaux du Grand Lyon » et rassemble aujourd'hui une cinquantaine de comités d'importance variable (50 à 500 adhérents par CIL).

Les CIL couvrent la plus grande partie du territoire du Grand Lyon et représentent aujourd'hui plus de 10 000 familles engagées au service de leur cité. Il s'agit donc de l'association la plus représentative des habitants au niveau de Lyon, du Grand Lyon, du Département du Rhône, et, sur la Région Rhône-Alpes, seule Grenoble possède une fédération similaire.

4. Le rôle de l'UCIL

L'UCIL et les CIL sont au service de ceux qui veulent agir pour préserver leur cadre de vie ou l'améliorer par le dialogue avec les pouvoirs publics.

L'UCIL permet de mettre en place des compromis et de satisfaire le plus grand nombre dans des domaines comme l'aménagement urbain, les transports, le développement durable...

Son rôle est donc plus général et s'oriente vers :

- **Le dialogue et la concertation avec les élus**, les décideurs et les pouvoirs publics,
- **L'information et la formation de ses adhérents** dans les domaines qui les concernent au quotidien,
- La promotion du **droit des habitants à participer** à la planification urbaine,
- **La défense du cadre de vie** dans le périmètre le plus pertinent du Grand Lyon,
- **La sauvegarde, la valorisation et la promotion du patrimoine.**

5. Une action constante pour une démocratie plus participative

L'UCIL représente une forme originale de participation des citoyens à la démocratie locale, dont les deux principales caractéristiques sont la **modération** et l'**apolitisme**.

Citons quelques actions importantes de l'UCIL dans le domaine de la participation citoyenne :

- **Dès Janvier 1963, l'UCIL intervient dans le problème**, toujours d'actualité, **des limites administratives de l'agglomération lyonnaise** en adressant une pétition à tous les parlementaires pour plaider le regroupement des communes, alors situées dans 3 départements : le Rhône, l'Isère et l'Ain, en une seule entité démocratique : le GRAND LYON. Ce regroupement se fera en 1966 et la Communauté Urbaine de Lyon sera créée le 1er janvier 1969. Encore faudra-t-il attendre la mandature de Michel NOIR pour que la dénomination « GRAND LYON » soit enfin adoptée, 30 ans après la pétition de l'UCIL !

- Le 14 mars 1966, l'UCIL pose **le principe de la représentation des usagers dans le conseil d'administration des transports en commun.**

- En juin 1968, l'UCIL fait paraître un article dans tous les quotidiens régionaux sous le titre : « l'UCIL et la Participation ».

- A la Foire de Lyon de 1971, l'UCIL, qui y tient un stand, organise un sondage rapportant 1.000 réponses exploitables d'habitants sur les thèmes : environnement, nuisances, grands travaux de l'agglomération lyonnaise, circulation et stationnement.

- Dès l'été 1975, l'UCIL propose une « Charte de la Participation ».

- Le 15 mai 1976, elle participe au premier Carrefour National des Comités de Quartier (CARNACQ) avec des délégués de Paris, Lyon, Marseille, Grenoble, Orléans, Strasbourg, et Nancy. Une charte intitulée « Statuts de la Participation » y est adoptée. La fédération nationale s'enrichit de l'apport de nombreuses autres villes françaises : Clermont-Ferrand, Toulon, Nîmes, Epinal, Amiens, Brest,... Depuis lors le CARNACQ a permis la représentation des associations locales d'habitants de type CIL et de leurs fédérations au niveau national pour toutes les évolutions législatives et réglementaires concernant le cadre de vie.

- En septembre décembre 1982, l'UCIL et le CARNACQ interviennent sur le statut des grandes villes dans les lois de décentralisation (loi PLM) auprès des groupes parlementaires, ce qui a abouti au vote d'un amendement créant **les Comités d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (C.I.C.A.)**, ouverts aux associations. Il s'agit bien là d'une avancée majeure pour la participation des habitants à la gouvernance de leur cité. En effet la loi oblige désormais chaque maire d'arrondissement à réunir au moins une fois par trimestre un CICA, organe officiel municipal regroupant, outre le conseil d'arrondissement au complet, tous les représentants des associations oeuvrant dans l'arrondissement qui en font la demande. Ils débattent sur des sujets définis en commun. Ce projet de l'UCIL avait alors été défendu par un parlementaire local : Gérard COLLOMB.

- En 2002, au sein du Conseil de Développement du Grand Lyon, l'UCIL participe à la rédaction de la « Charte de la Participation du Grand Lyon » qui sera adoptée en juillet 2003.

Depuis lors, l'UCIL représente les habitants dans tous les organes de concertation du Grand Lyon et du Département du Rhône :

- **Conseil de Développement du Grand Lyon** (5 représentants dans le collège territorial),
- **Commissions consultatives des services publics locaux (CCSPL) de Lyon, du Grand Lyon, du Département du Rhône et du SYTRAL,**
- **Comités de pilotage des grands projets urbains** (Carré de Soie, Confluence, Rives du Rhône, Rives de Saône, Parc Sargent Blandan,...),
- **Commission des sites, perspectives et paysages,...**

Grâce au travail continu de ses bénévoles, l'UCIL émet des avis et recommandations sur tous les documents réglementaires d'urbanisme :

- SCOT (schéma de cohérence territorial),
- PLU (plan local d'urbanisme),
- PDU (plan des déplacements urbains),...

Et s'implique dans tous les grands projets d'aménagement de l'agglomération (TOP, COL,...).

Quant aux CIL, ils s'impliquent, au niveau de leur quartier ou de leur commune, dans l'étude des demandes de permis de construire et d'aménager, en relation permanente avec la population et avec les élus locaux.

Les CIL et l'UCIL constituent donc bien un outil majeur pour favoriser la participation des habitants du Grand Lyon à la gestion et à l'amélioration de leur cadre de vie.

6. Une préoccupation première : l'aménagement urbain, les transports et les déplacements

C'est bien **l'aménagement urbain** qui, remodelant la ville, bouleversant les paysages et modifiant les quartiers, a, de tout temps, préoccupé le plus les habitants et justifié leur implication au sein des CIL pour orienter les pouvoirs publics vers un urbanisme plus humain, plus durable et respectueux de l'environnement.

Quelques dates :

- Dès sa création, en Novembre 1960, l'UCIL crée quatre Commissions : Circulation, Transports en commun, Urbanisme, Hygiène et pollution de l'air.
- Dès 1969, l'UCIL organise pour ses membres un cycle d'initiation à l'urbanisme avec le concours de l'Université Permanente d'Architecture et d'Urbanisme.
- En 1974, l'UCIL demande au Ministre de l'Équipement l'association de représentants des usagers aux groupes de travail des POS (plans d'occupation des sols) en cours d'étude et tient à la Foire de Lyon un stand sur ce sujet.
- En janvier 1977, l'UCIL rédige un « Guide pratique pour la lecture du POS.
- En décembre 1977, l'UCIL est agréée au titre de l'urbanisme et de la protection de la nature.

Depuis lors les CIL et l'UCIL n'ont pas cessé de s'impliquer dans toutes les évolutions de l'urbanisme réglementaire et dans tous les projets de construction ou d'aménagement.

L'UCIL s'est plus particulièrement impliquée dans **les transports et les déplacements** :



- **En 1961**, l'UCIL est co-organisatrice d'un Colloque sur les Transports en commun « comment améliorer les transports en commun de l'agglomération lyonnaise ».
- **En mai 1963**, elle organise une Conférence de **lancement de l'idée d'un métro à Lyon** avec le concours de la Jeune Chambre Economique. Et le 30 janvier 1964 est créée l'Association « LYON Métro » à l'initiative de l'UCIL.
- **Dès 1965**, l'UCIL, préoccupée par les problèmes de circulation et de stationnement, demande la création de **voies de bus prioritaires en site propre**. Un rapport est présenté et mis en discussion sur le sujet en 1969.
- **En mai 1975**, prise de position en faveur des **rues piétonnes** (qui seront réalisées dans la Presqu'île puis dans le Vieux-Lyon).
- **Dès juillet 1980**, l'UCIL lance l'idée de « **rues résidentielles** » (appelées également rues habitables, rues à priorité piétons !...) pour l'agglomération lyonnaise !
- **En 1990**, l'UCIL conteste le projet de restructuration des transports de surface ; le projet est abandonné.

L'UCIL s'est toujours montré favorable aux contournements autoroutiers et ferroviaires de l'agglomération lyonnaise afin de supprimer les nuisances engendrées par le passage de l'autoroute nord-sud de l'Europe au centre ville et par le transit des trains de marchandise par la gare de la Part-Dieu.

L'UCIL s'est dotée d'une Commission Transports, d'une Commission Vélo et d'une Commission SCOT.

Quant aux CIL, ils s'impliquent, au niveau de leur quartier ou de leur commune, dans l'étude des demandes de permis de construire et d'aménager, en relation permanente avec la population et avec les élus locaux.

L'UCIL a été précurseur et à l'initiative : du métro, des rues piétonnes, des rues résidentielles et des voies de bus en site propre. Elle continue à apporter son concours aux pouvoirs publics et au SYTRAL pour améliorer les transports en commun et les déplacements dans toute l'agglomération lyonnaise.

7. La préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti du Grand Lyon

➤ Dès 1946, l'association « Renaissance du Vieux Lyon », Comité d'Intérêt Local, est créée par des lyonnais précurseurs, pour préserver et mettre en valeur les quartiers historiques de la rive droite de la Saône : Saint-Georges, Saint-Jean et Saint-Paul, alors surpeuplés et aux bâtiments si délabrés que la municipalité songeait à les détruire. Le résultat du travail acharné de ce CIL fut le **classement du Vieux Lyon en 1964 comme premier « Secteur Sauvegardé » de France au titre de la loi Malraux.**



➤ Dès 1975, l'UCIL prend en charge ce thème important pour tous les habitants des quartiers anciens et rédige une « Charte des centres anciens » pour le compte de « Civitas Nostra », association internationale des quartiers anciens.

➤ En 1980, l'UCIL réalise un montage audiovisuel de 17 minutes sur le thème : « **Le Patrimoine du Quotidien** », et le projette à Fribourg (Suisse) devant les représentants de divers pays européens.

➤ En 1995, le CIL « Renaissance du Vieux Lyon » est à l'initiative de la demande de **classement du Site Historique de Lyon au Patrimoine Mondial de l'UNESCO**. Elle participe activement à la réalisation du dossier de candidature. Cette distinction très importante pour notre cité est obtenue en décembre 1998.

➤ La préoccupation de défense du patrimoine s'étant imposée à tous les CIL, l'UCIL crée, en février 2003, les « **Etats Généraux du Patrimoine du Grand Lyon** », qui regroupent, outre les CIL, des représentants de toutes les associations et organismes qui se dévouent pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine sur le territoire de la communauté urbaine. Au cours des travaux de ces diverses manifestations qui ont lieu tous les deux ans, divers thèmes ont été abordés, comme :

- « **La préservation du patrimoine par le moyen des documents d'urbanisme** », qui a eu pour conséquence directe l'intégration au PLU du Grand Lyon des indications de « bâtiment à ne pas démolir » et de « zone de vigilance patrimoniale », ainsi qu'un inventaire des richesses patrimoniales sur tout le territoire de l'agglomération.

- « **Les friches urbaines** », qui permet de sensibiliser les autorités sur l'intérêt de préserver et restaurer certains témoignages d'étapes importantes de l'histoire industrielle de notre cité, plutôt que tout démolir. L'UCIL a ainsi été à l'initiative de la préservation de l'usine TASE dans le Carré de Soie (Vaulx-en-Velin) et a appuyé les efforts du CIL « Viniciacum » pour la sauvegarde de l'église Sainte Jeanne d'Arc de Parilly aux superbes vitraux si caractéristiques du milieu ouvrier des usines Berliet des années 1930.

- « **Tourisme et patrimoine** »,...

L'UCIL s'implique dans le réemploi de bâtiments à haute valeur patrimoniale : l'hôtel Dieu et les anciennes prisons de Lyon.



Les CIL et l'UCIL ont été des précurseurs dans la prise de conscience de l'intérêt de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti pour la qualité de vie des habitants et pour le rayonnement national et international de notre cité.

8. La défense de l'environnement

- **Dès 1962**, une enquête est réalisée par l'UCIL sur les espaces verts existants et susceptibles d'être développés.
- **En mai 1965**, table ronde-conférence de presse, conférence publique et campagne de tracts et affichettes dans tous les quartiers sur le thème : « **Protection et Développement des Espaces Verts** ».
- **En juin 1974**, une Lettre-Programme est adressée à la Presse et aux Autorités Locales sur « la Protection des Espaces Verts périurbains ». Et en Mars 1975, le stand à la Foire de Lyon est consacré aux espaces Verts.
- **En 1977**, l'UCIL dépose une demande d'agrément au titre de la Loi sur la protection de la nature. Décision d'agrément le 7 Décembre 1977.
- **En 1982**, participation aux Etats Régionaux de l'Environnement et à l'élaboration du « Livre Blanc Rhône-Alpes de l'Environnement » (notamment du chapitre sur « cadre de vie urbain »).
- **En 1983**, fondation du Comité de Liaison des Associations de l'Environnement Rhône Alpes (C.L.A.E.R.A.) à laquelle l'UCIL a participé.
- **En 1986**, organisation de la campagne « l'environnement au quotidien » pour l'Année Européenne de l'Environnement.
- **De 1989 à 1995**, l'UCIL a œuvré aux côtés d'associations environnementales et écologiques pour obtenir des collectivités locales la création d'une **Maison Rhodanienne de l'Environnement** qui voit le jour au cours de l'année 1995 sous la double tutelle du Grand Lyon et du Département du Rhône qui sera inaugurée le 10 Mars 1995. L'UCIL y dispose d'un secrétariat permanent et est membre du bureau de l'association de gestion de la MRE après l'avoir présidée plusieurs années.
- **Dès 1992**, l'UCIL organise une conférence-débat sur le sujet : « **l'Ecologie Urbaine, qu'est-ce que c'est ?** ».
- **En 1998**, l'UCIL participe à l'étude de la Charte du Parc de la Tête d'Or et au Comité d'Orientation du Parc.

Depuis plusieurs années, l'association de défense du **parc Sergent BLANDAN** (Lyon 7^{ème}), soutenue par l'UCIL, agit pour la création d'un parc ludique, pédagogique et sportif ainsi que pour la conservation des espaces verts dans cette partie de la ville qui en manque cruellement.

Enfin certains CIL se préoccupent particulièrement de la préservation des espaces naturels périurbains, c'est le cas de l'Association Générale d'Urbanisme et de Protection de l'Environnement (AGUPE) de Sainte-Foy-lès-Lyon, de l'Association pour la Sauvegarde des Espaces verts des Monts d'Or (SEVDOR) ou de l'Association pour la Sauvegarde du Sud-Ouest Lyonnais (SAUVSOL).

L'UCIL, spécialiste et précurseur dans le domaine de l'écologie urbaine, participe à la préservation de l'environnement et s'implique pour un développement harmonieux et durable de l'agglomération lyonnaise.

II. Composition du bureau de l'UCIL

- **Michel SALAGER, Président de l'UCIL :**

Ancien cadre du Ministère de l'Intérieur, il représente l'UCIL au sein des bureaux du Conseil De Développement (CDD), de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du Grand Lyon, de la Maison Rhodanienne de l'Environnement (MRE) ainsi qu'au Carrefour National des Comités de Quartiers et des associations d'habitants (CARNACQ). Il est aussi secrétaire du CIL Villette-Paul Bert dans le 3^{ème} arrondissement.

- **Denis EYRAUD, Président d'honneur de l'UCIL :**

Ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris (ECP) et Architecte DPLG, il est Président d'Honneur de la Renaissance du Vieux Lyon.

Denis EYRAUD est aussi membre du bureau de l'Office du Tourisme du Grand Lyon, du bureau du Conseil De Développement du Grand Lyon (CDD) et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du Grand Lyon.

- **Marie-Pierre ANDRE, Vice-présidente de l'UCIL :**

Diplômée en Droit des Affaires et titulaire d'un troisième cycle (CAAE) de l'IAE d'Aix-en-Provence, elle est Présidente du CIL du Point du Jour dans le 5^{ème} arrondissement et d'une Coordination de Syndicats de Copropriétés. Elle est membre du Conseil de Développement (CDD), de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du Grand Lyon et du CARrefour NATIONAL des Comités de Quartiers et des associations d'habitants (CARNACQ).

- **Gérard FAIVRE, Vice-président de l'UCIL :**

Cadre de l'immobilier à la retraite, il est membre du Conseil De Développement (CDD) et préside le CIL de Monplaisir-Ville dans le 8^{ème} arrondissement.

- **Pierre-Yves TESSE, Secrétaire de l'UCIL**

Ancien président du CIL Centre-Presqu'île.

- **Evelyne COLOMBET, Secrétaire adjointe de l'UCIL**

Présidente du CIL de Vaise dans le 9^{ème} arrondissement.

- **Monique MORDANT, Trésorière de l'UCIL :**

Cofondatrice puis Présidente du CIL Comité de Quartier Saint Just-Saint Irénée-Fourvière dans le 5^{ème} arrondissement, elle est aussi membre associée aux Conseils d'Administration du Centre Social de Saint-Just et de la MJC de Saint-Just.

- **Jacques RECORBET, Trésorier adjoint de l'UCIL :**

Président du CIL Université-Jean Macé- Berthelot dans le 7^{ème} arrondissement.

III. Le réseau des CIL du Grand Lyon en 2010

Lyon 1e

Comité Bourgneuf-Saint Vincent

Lyon 2e

Comité Centre Presqu'île

Comité Sud Presqu'île

Lyon 3e

C.I.L. Sans-Souci

C.I.L. Villette – Paul Bert

C.I.L. Voltaire Part-Dieu

C.I.L. Mutualité - Préfecture

Association Parc Chambovet

C.I.L. de Montchat

Lyon 4e

La Croix-Rousse n'est pas à vendre

Association de Serin et du quai Gillet

Sauvons les pentes de la Croix-Rousse

Lyon 5e

C.I.L. Saint Just – Saint Irénée – Fourvière

C.I.L. du Point du Jour

C.I.L. Menival – Batières – Brosset

C.I.L. Saint-Georges Village

C.I.L. Renaissance du Vieux-Lyon

C.I.L. Lyon – La Plaine – Sainte Foy

Lyon 6e

C.I.L. Saxe – Brotteaux

C.I.L. 6ème Bellecombe

C.I.L. Vitton-Thiers

C.I.L. 6ème Demain

Lyon 7e

C.I.L. Université Jean Macé – Berthelot

C.I.L. Gerland – Guillotière

Association de défense du Parc Sergent Blandan

Lyon 8e

C.I.L. des Etats-Unis

C.I.L. Mermoz Laennec Transval

C.I.L. Monplaisir Ville

C.I.L. Grand Trou – Moulin à Vent – Petite Guille

C.I.L. du Bachut

Lyon 9e

C.I.L. Champvert
C.I.L. de Vaise
C.I.L. de St Rambert et de l'Industrie
Habiter Balmont

Caluire

Caluire Cadre de Vie
Caluire Sud – Clos Savaron
Association pour la défense du quartier Bissardon

Ecully

Bien vivre à Ecully
Association Valvert Survie

Sainte Foy les Lyon

Association Générale d'Urbanisme et de Protection de l'Environnement (AGUPE)
CIQ Provinces – Chavril

Sud Ouest Lyonnais

Association pour la Sauvegarde du Sud-Ouest Lyonnais (SAUVSOL)

Monts d'Or

Association pour la Sauvegarde des Espaces verts des Monts d'Or (SEVDOR)
Collonges Val de Saône

Décines

CIL Beaugard – Champ Blanc

Villeurbanne

Cadre de vie et patrimoine
CIL Cusset – Villeurbanne

Vénissieux

Viniciacum

IV. Le programme de la journée des 50 ans de l'UCIL :

Le 19 juin 2010, afin de célébrer le cinquantième anniversaire de la création de l'UCIL, les membres de l'Union proposent aux visiteurs un programme riche et convivial d'activités qui se dérouleront toute la journée, de 10h00 à 18h00, à l'Hôtel de Ville de Lyon (dont l'entrée sur la place des Terreaux sera exceptionnellement ouverte).

Cette manifestation comportera des tables rondes, des animations pour les grands et les petits, des jeux, des concerts et permettra aux habitants du Grand Lyon de rencontrer les membres des comités d'intérêts locaux et d'échanger avec eux sur tous les sujets touchant à leur cadre de vie : urbanisme, transports, espaces verts, propreté, voirie, patrimoine,...

PROGRAMME

Accueil par les Clowns de Nez Ô Monde

10h00 à 17h30 - Circuit des quais de Lyon

Dans un bus historique des années 1960, départ de la place de la Comédie (6 départs),

Exposition Saône (Renaissance du Vieux Lyon),

Ateliers : Urbanisme, Propreté et Développement durable

Stands des CIL et de l'UCIL



10H30 - Table Ronde 1 :

« Re-connaître les patrimoines »

Avec : Jean CHABERT (Animateur de la commission patrimoine du 1^{er} arrondissement), Danièle COSTE (Présidente de la Fédération de Défense du Patrimoine de l'Est Lyonnais), Bruno DELAS (Directeur de projets-Mission Site Historique de Lyon-Mission Culture du Grand Lyon), Christian FORNARI (Président de Valorisation du patrimoine scientifique, technique & industriel), Françoise LAPEYRE-UZU (Conservatrice Régionale de l'Inventaire du Patrimoine), Régis NEYRET (Président d'honneur de Patrimoine Rhônalpin)

11H30 - Concert par l'Ensemble Madeleine MIROCOURT

14H00 à 17H30 - Animation destinée aux enfants sur le patrimoine naturel protégé, par la FRAPNA

14H15 - Table Ronde 2 :

« Aménagement urbain, du quartier à l'agglomération ».

Avec : Gilles BUNA (Vice-Président du Grand Lyon à l'Urbanisme),

Renaud PAYRE (Professeur à l'Institut de Sciences Politiques)

15H00 à 17h30 - Concert par l'Ensemble Orchestral du 9^{ème}

15H15 - Table Ronde 3 :

« Le retour du tramway à Lyon »

Avec : Lucien DURAND (Conseiller du Président du SYTRAL),
Michel VANDENBROUCKE (Professeur honoraire de l'université Lyon II)

16h30 - Table Ronde 4 :

«La participation des habitants, quel avenir ?»

Avec : Gérard CLAISSE (Vice-Président du Grand Lyon à la Participation Citoyenne),
Denis EYRAUD (Président d'honneur de l'UCIL), Patrick PAUPY (Président du Conseil de quartier Ménival-Battières), Valentin VAQUÉ (Enseignant-Doctorant à l'Université d'Amiens)

18H00 – Clôture et lâcher de ballons par les enfants